**DIAGNOSTIC PRINCIPAL :**

O04.9 – Avortement médical complet ou sans précision, sans complication

**DIAGNOSTIC RELIE : NA**

**DIAGNOSTICS ASSOCIES : NA**

Ne pas oublier la Dernière Date des Règles

L’acte enregistré est, selon le cas, JNJD002Évacuationd'un utérus gravide par aspiration et/ou curetage, au 1er trimestre de la grossesse ou JNJP001 Évacuation d'un utérus gravide par moyen médicamenteux, au 1er trimestre de la grossesse. Même si le libellé de l’acte semble en restreindre l’utilisation au premier trimestre de la grossesse, l’acte JNJD002 Évacuation d’un utérus gravide par aspiration et/ou curetage, au 1er trimestre de la grossesse doit continuer à être codé en cas de technique chirurgicale pour une grossesse de plus de 14SA et de moins de 16SA, car il permet l’orientation des séjours dans les forfaits ad-hoc.